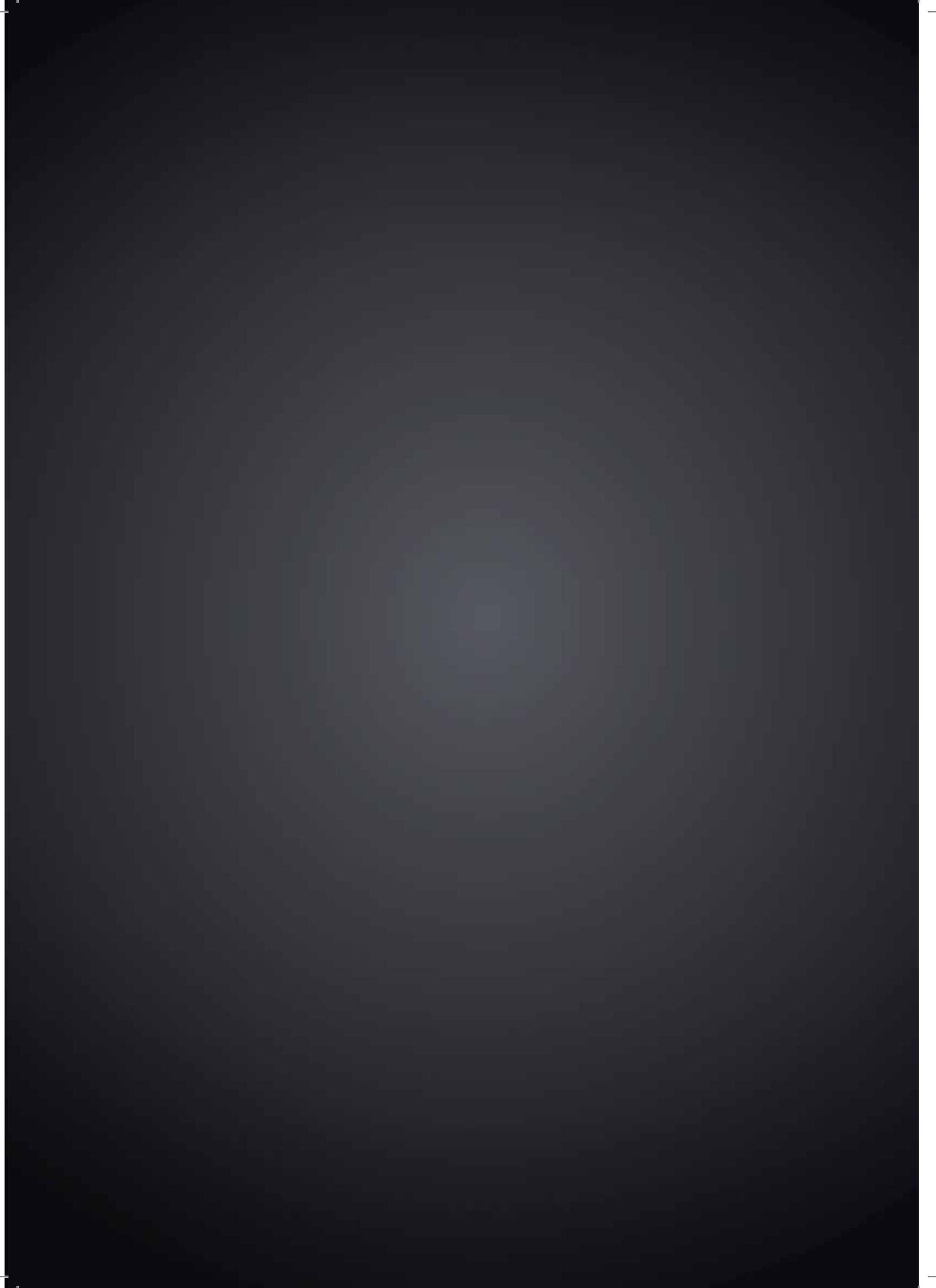


RAPPORT ANNUEL 2011

SANAD  سند



RAPPORT ANNUEL 2011



# SOMMAIRE

---

ORGANES DE DIRECTION	6
MOT DU PRÉSIDENT	8
IDENTITÉ SANAD	10
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL EN 2011	12
ACTIVITÉ SANAD EN 2011	22
RAPPORT FINANCIER	34
RÉSOLUTIONS	42
RÉSEAU EXCLUSIF	48

# ORGANES DE DIRECTION

## Président

---

M. Mohamed Hassan Bensalah

## Administrateurs

---

Mme Latifa Bensalah

Mme Fatima Zahra Bensalah

M. Karim Chiouar

M. Anass Hourir – Alami

M. Saïd Laftit

M. Mustapha Lahboubi

M. Mohamed Amine Benhalima

M. Hamid Tawfiki

## Direction Générale

---

*Président Directeur Général*

M. Mohamed Hassan Bensalah

*Directeur Général Délégué*

M. Abdelilah Laamarti

## Commissaires aux comptes

---

Ernst & Young

Deloitte Audit

Mohamed Hassan BENSALAH



## Mot du Président

---

L'année 2011 aura été une année de reprise pour l'économie marocaine malgré un contexte international des plus instables. Avec 4,8% de croissance contre 3,7% l'année précédente, le Maroc figure parmi les pays qui ont clôturé cette année avec une évolution tout à fait honorable, grâce notamment à notre production agricole en augmentation de 14.2%.

Une année de croissance aussi pour le secteur des assurances qui a enregistré une évolution soutenue avec un total de primes émises en progression de 9,2% par rapport à 2010, malgré la tendance baissière des performances de la bourse qui a provoqué un fléchissement sensible des résultats financiers de nombreuses compagnies.

Par ailleurs, les assureurs marocains continuent l'amélioration de leur performance et la consolidation de leurs fondamentaux, grâce notamment au contrat programme signé entre notre Fédération et les pouvoirs publics pour la période 2011-2015, visant à doter le secteur des meilleures conditions pour continuer sa mutation.

C'est dans ce contexte que nous poursuivons le développement de l'activité de SANAD en déployant les orientations de notre plan stratégique 2011-2013, à travers notamment la consolidation de la position de notre Compagnie en tant qu'assureur industriel et maritime de premier ordre, le développement de nos services pour les particuliers et les professionnels, ou encore l'acquisition de nouvelles parts de marché en assurance automobile.

Le chiffre d'affaires de SANAD a enregistré en 2011 une progression de 6,6%, dépassant la barre de 1,3 milliards de dirhams et notre résultat net s'est établi à 81 millions de dirhams, en progression de 41% par rapport à 2010. Ces résultats témoignent de la qualité de nos prestations, du dynamisme de notre réseau ainsi que de notre parfaite maîtrise des charges et des risques.

Nous avons en effet entrepris une série d'actions tant sur le plan organisationnel que sur le plan opérationnel qui ont abouti à la réalisation de performances plus qu'estimables, telles que la réduction de notre délai de traitement des dossiers et le perfectionnement de notre offre de produits pour la plus grande satisfaction de nos clients. Le déploiement de ces actions a été accompagné par un plan de communication soutenu visant à renforcer la notoriété de SANAD et à faire connaître nos produits au plus large public.

Cette réussite, nous la devons à la mobilisation de nos collaborateurs, auxquels je tiens à exprimer ma gratitude, et à l'efficacité commerciale de notre réseau d'agents et de courtiers, auxquels je renouvelle ma confiance pour un partenariat durable au service de nos clients communs.

Forts de ces ressources et de la pertinence de nos choix stratégiques, nous avons insufflé au sein de notre Compagnie le dynamisme nécessaire pour poursuivre notre trajectoire de progrès, tout en gardant le cap de la rentabilité et de la satisfaction de nos clients qui constituent le cœur de nos préoccupations.

# IDENTITÉ SANAD

## Dates clés

---

- 1917 : Création des Assurances Henri Croze, exclusivement Assurances Maritimes.
- 1946 : La Protectrice, Compagnie d'Assurances Marocaine, devient L'EMPIRE.
- 1949 : Les Assurances Henri Croze se lancent dans l'Assurance des Risques Industriels.
- 1957 : Création de CPA, courtier leader dans l'Assurance des Risques Industriels.
- 1973 : Marocanisation des Intermédiaires d'Assurances, SAMIR entre dans le capital de CPA à hauteur de 25%.
- 1975 : Marocanisation des Compagnies d'Assurances, CPA rachète L'EMPIRE à hauteur de 73% et la rebaptise Sanad.
- 1999 : Holmarcom rachète Sanad et CPA.
- 2005 : CDG entre dans le capital de Sanad à hauteur de 40%
- 2007 : Introduction en bourse d'ATLANTA qui détient 100% de SANAD

## Valeurs et engagements

---

- Nos valeurs :
  - Orientation clients : pour répondre au mieux aux attentes de nos Assurés.
  - Technicité : pour apporter des solutions adaptées avec professionnalisme.
  - Rigueur : pour maintenir un haut niveau de qualité de service.
  - Fiabilité : pour renforcer la confiance de nos Assurés.
- Notre engagement :

Forte contribution à la satisfaction de nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires.



ENVIRONNEMENT  
ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL  
EN 2011

## Économie internationale

---

Le contexte de l'économie mondiale en 2011 a été marqué par la fragilité des systèmes financiers, le niveau élevé des déficits budgétaires et des taux d'endettement public et par la réduction des marges de manoeuvre de la politique monétaire. Ces éléments ont exacerbé les difficultés économiques et sociales de plusieurs pays avancés.

La croissance économique mondiale est passée de 5,2% en 2010 à 3,8% en 2011. Elle reste inégale entre les pays et demeure assez faible dans beaucoup de pays avancés en raison du taux de chômage élevé, d'une situation financière faible et des perspectives inquiétantes des finances publiques et du secteur financier.

L'Europe reste l'épicentre de la crise où plusieurs pays se sont heurtés à des difficultés particulièrement graves. La croissance est en revanche soutenue dans les pays émergents, mais avec une hausse importante de l'inflation.

L'inflation a augmenté dans le monde en 2011, notamment en raison des chocs d'offre, qui ont poussé à la hausse des prix de l'alimentaire et du pétrole, ainsi qu'à la demande croissante des grands pays en développement où les revenus et les salaires ont continué à augmenter.

Les politiques monétaires des grands pays développés visant à relancer la demande ont aussi contribué aux pressions inflationnistes.

La croissance du revenu par habitant a ralenti de 3,8 % en 2010 à 3,5 % en 2011 et le taux de chômage moyen était proche de 8,6 %, bien au-dessus des 5,8 % enregistrés avant la crise en 2007. Il s'agit d'un déficit d'emploi, à combler, d'environ 64 millions.

La reprise du commerce mondial a ralenti, à l'instar de la croissance du commerce des marchandises qui a baissé de 12,6 % en 2010 à 6,6 % en 2011.

Ceci étant, les pays en développement ont mieux résisté à la crise et jouent un rôle croissant dans le commerce international. Entre 1995 et 2010, leur part dans le volume du commerce a augmenté de 28,5 à 41,2 %. En 2011, ces pays ont été les locomotives de la demande extérieure et ont contribué pour environ 50% à la croissance des importations mondiales. Cette évolution s'explique par la croissance industrielle rapide d'un certain nombre de pays en développement.

Selon les perspectives du FMI et de l'OCDE, la croissance économique mondiale devrait à nouveau ralentir pour n'atteindre que 3,3% en 2012. Cet essoufflement tient à l'aggravation de la crise de la zone euro et à sa propagation aux autres régions économiques.

## Économie nationale

---

Malgré une conjoncture extérieure difficile et un environnement mondial perturbé, l'économie nationale a réalisé des résultats globalement positifs en 2011. L'activité économique a enregistré ainsi une amélioration de son rythme de croissance, passant de 3,7% en 2010 à 4,8% en 2011.

Le produit intérieur brut (PIB), quant à lui, s'est accru de 5% contre 3,6 % en 2010, grâce aux bonnes performances du secteur agricole et à l'augmentation significative de la valeur ajoutée des activités non agricoles.

Ces résultats positifs sont imputables à la poursuite du dynamisme de la demande intérieure suite aux bons résultats de l'activité agricole, à l'augmentation des salaires et à la forte hausse des dépenses budgétaires de soutien des prix à la consommation.



Cette bonne performance de l'économie nationale s'explique également par deux facteurs importants. Primo : les réformes structurelles entreprises au cours des deux dernières décennies ayant permis de renforcer la capacité de notre économie à diversifier ses sources de croissance. Secundo : l'adoption d'une politique de gestion macro-économique prudente.

Pour sa part l'inflation a été maîtrisée en se stabilisant à 0,9% et ce en dépit du renchérissement des prix internationaux des matières premières. Cette stabilisation a été rendue possible par la poursuite de la politique de soutien des prix. Les bons résultats n'ont pas été au rendez-vous pour tous les secteurs.

Si les activités non agricoles ont poursuivi leur rythme de croissance avec un taux de 4,7%, l'industrie minière et les activités d'hébergement et de restauration ont enregistré en revanche un net ralentissement par rapport à leurs performances de 2010. Les activités du secteur secondaire, quant à elles, sont en léger ralentissement avec une progression de la valeur ajoutée de 4,7% au lieu de 6,4% en 2010.

Le secteur tertiaire a connu une légère amélioration de son rythme de croissance, soit 4,5% en 2011 au lieu de 3,3% en 2010. Cette évolution est attribuable à la consolidation de la croissance des activités des services marchands de 4%.

Les secteurs les plus dynamiques de l'année 2011 sont les postes et télécommunication, le bâtiment et les travaux publics, le commerce et les services fournis par les administrations publiques.

L'économie nationale, en dépit du repli prévisible de la valeur ajoutée du secteur primaire, devrait consolider en 2012 la vigueur de sa croissance au niveau des activités non agricoles.

## Secteur de l'assurance au Maroc

---

### Chiffre d'affaires secteur marocain des assurances

Le Chiffre d'Affaires du Secteur Marocain des Assurances, de 23,89 milliards de dirhams, a connu une progression de 9,2% par rapport aux 21,87 milliards de dirhams de l'année 2010.

La branche Non Vie, avec une croissance de 6,3%, a maintenu à peu près le même niveau de progression qu'en 2010.

La branche Vie et Capitalisation, impactée par un net développement de l'activité bancassurance, a enregistré une progression de 15,9% par rapport à 2010.

### Faits marquants (\*)

#### ▀ Signature et déploiement du contrat programme 2011 – 2015

L'année 2011 a été marquée par la signature du contrat programme du secteur marocain des assurances, qui consacre l'aboutissement d'un long processus de négociation et de syndication engagé en 2009 par la DAPS et la FMSAR.

Ce Contrat Programme, dans sa version finale, regroupe 72 mesures, qui engagent la profession, représentée par la FMSAR et la FNACAM, avec 9 Ministères. Elles portent notamment sur la valorisation de la profession, l'augmentation du taux de pénétration

de l'assurance dans le tissu économique et social, l'encouragement de l'épargne longue, l'amélioration du service rendu aux assurés et le renforcement du secteur en tant que levier du développement économique, social et financier de notre pays.

Plusieurs ateliers de travail se sont succédés depuis la signature pour activer le déploiement des mesures inscrites dans cette véritable feuille de route.



#### ▼ Rachat du Pool ONT – TU

2011 a été marquée par le parachèvement du processus de rachat du pool Office National du Transport –Transport Urbain. Ce processus a été supervisé par la DAPS et a abouti à la signature d'une convention de rachat qui a recueilli l'adhésion de toutes les parties.

#### ▼ Signature de deux conventions avec le Gouvernement

Accompagnant les efforts des Pouvoirs Publics visant la généralisation de la couverture sociale, aussi bien maladie qu'accidents du travail, la FMSAR a signé deux conventions de partenariat à l'occasion des assises de la jeunesse :

La première convention a été signée avec le Ministère de l'Emploi, le Ministère des Finances et le Ministère de l'Éducation Nationale, et elle vise la mise en place d'une Assurance Maladie Obligatoire au profit de 400 000 étudiants de l'enseignement supérieur.

La deuxième convention, signée avec le Ministère de l'Emploi, pose le principe d'un partenariat pour la mise en place d'une assurance collective contre les accidents du travail au profit des 40 000 apprentis des centres de formation par apprentissage.

A travers ces deux conventions, le secteur des assurances confirme son rôle en tant qu'acteur majeur dans la protection des populations.

### ▼ **Changement d'identité visuelle et lancement d'un portail internet**

Dans le sillage des nouvelles évolutions qu'a connu le secteur ces deux dernières années et au regard des exigences inscrites dans le Contrat Programme du secteur des assurances, la Fédération a procédé à la refonte de son identité visuelle. Le nouveau logo se veut plus dynamique traduisant l'objectif ambitieux visant le doublement du chiffre d'affaires à horizon 2015 consolidant la position d'avant-garde du marché marocain dans la zone MENA.

Au-delà de cette dynamique et souhaitant disposer d'un outil moderne de communication et d'information destiné aux professionnels et au grand public, la fédération a lancé un Portail Internet à fort contenu assurantiel.



### ▼ **Nouvelle formation diplômante « Option : Actuariat »**

Pour répondre aux besoins des compagnies d'assurances en compétences et profils spécialisés, la FMSAR a signé une convention de partenariat avec l'Université Hassan II de Casablanca pour lancer une formation diplômante option « Actuariat et gestion de risque ».

En vertu de cette convention, la FMSAR s'engage à mobiliser des formateurs issus du monde professionnel, à placer des stagiaires auprès des compagnies membres et à accompagner l'Université dans l'organisation d'événements et de manifestations scientifiques.

### ▼ **Élection du bureau de la FMSAR**

L'année 2011 a connu l'élection du Bureau de la FMSAR. A l'issue de ces élections, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH a été reconduit à la présidence pour un mandat de trois ans.

### ▼ **Publication du Guide d'assurance pour la PME**

En collaboration avec la CNUCED, la FMSAR a publié « un guide d'assurance pour la PME au Maroc ». Il s'agit d'un guide destiné aux dirigeants des PME pour les aider à identifier et gérer les risques auxquels leurs entreprises s'exposent. Il met l'accent sur les mesures de prévention pour protéger le personnel, préserver les biens professionnels et garantir la responsabilité civile à l'égard des tiers. Il présente aussi les solutions et les offres d'assurances appropriées à la couverture de ces risques.

A travers cette action de sensibilisation, le secteur des assurances affiche sa réelle volonté d'accompagner les entreprises marocaines, et plus particulièrement les PME, dans leur démarche de prévention et de sécurisation de leur patrimoine humain et matériel.

### ▼ **Mise en place d'un dispositif pour le placement des risques rejetés**

Par application des engagements pris par la profession dans le cadre du contrat programme, la FMSAR a mis en place un dispositif marché pour le placement des risques qui rencontrent des difficultés pour trouver une couverture sur le marché national. En vertu de ce dispositif, les compagnies d'assurance, membres de la FMSAR, s'engagent à épuiser les capacités locales pour répondre aux demandes de couverture de ce type de risque.

### ▼ **Réglementation des assurances**

2011 a été une année particulièrement riche sur le plan réglementaire. De nombreux textes de loi ont vu le jour couvrant plusieurs domaines de l'assurance :

- Loi de finances 2011 : Suppression de la taxe sur les contrats d'assurance « Capitalisation » et instauration d'une nouvelle assurance RC professionnelle des ordonnateurs publics ;
- Publication de l'arrêté complétant et modifiant l'arrêté sur les entreprises d'assurances et de réassurance ;
- Publication de l'arrêté fixant les conditions générales-type RC professionnelle des intermédiaires d'assurances ;

- Publication Nouvelle assurance obligatoire RC des marchandises dangereuses transportées par voie de route ;
- Autorisation des sociétés de financement à la commercialisation des produits d'assurances liés au crédit ;
- Publication de l'arrêté fixant les délais de reversement des primes ;
- Arrêté contribution des employeurs dans le fonds du travail ;
- Circulaire sur le blanchiment de capitaux ;
- Circulaire relative à la publication des états financiers ;
- Circulaire sur les bureaux directs ;
- Entrée en vigueur de la loi sur la protection du consommateur.

### ▼ Manifestations et événements professionnels

Durant l'année 2011, la FMSAR a participé à plusieurs événements et forums professionnels, confirmant l'ouverture du marché marocain de l'assurance sur son environnement national et régional :

- *En début d'année* : la FMSAR a participé à une table ronde organisée par la CNUCED et le Ministère des affaires Economiques et Générales sur le thème « amélioration de l'accès des PME à l'assurance » ;

- *Rabat – mars 2011* : La FMSAR a participé, au côté de la DAPS, à la journée d'études organisée par la 2<sup>ème</sup> chambre sur le projet de loi sur les accidents du travail. L'objectif étant d'éclairer les conseillers sur les apports positifs de ce projet et de les sensibiliser sur la nécessité d'accélérer son adoption ;

- *New York – juin 2011* : La FMSAR a été représentée au sein de la délégation marocaine présidée par le Ministre des Finances qui a visité le Nasdaq ;

- *Paris – juin 2011* : Pour renforcer la collaboration et les échanges avec le marché français des assurances, une visite a été rendue par la Direction Générale de la FMSAR à la Fédération Française des Sociétés d'Assurances ;

*Paris – septembre 2011* : Le Comité des Assureurs Maritimes a participé à l'IUMI, rendez-vous international incontournable de l'assurance Maritime ;

- *Casablanca – octobre 2011* : La FMSAR a parrainé et a participé à la deuxième édition du salon Protexpo, salon de la maîtrise des risques et rendez-vous international des professionnels de la sécurité;

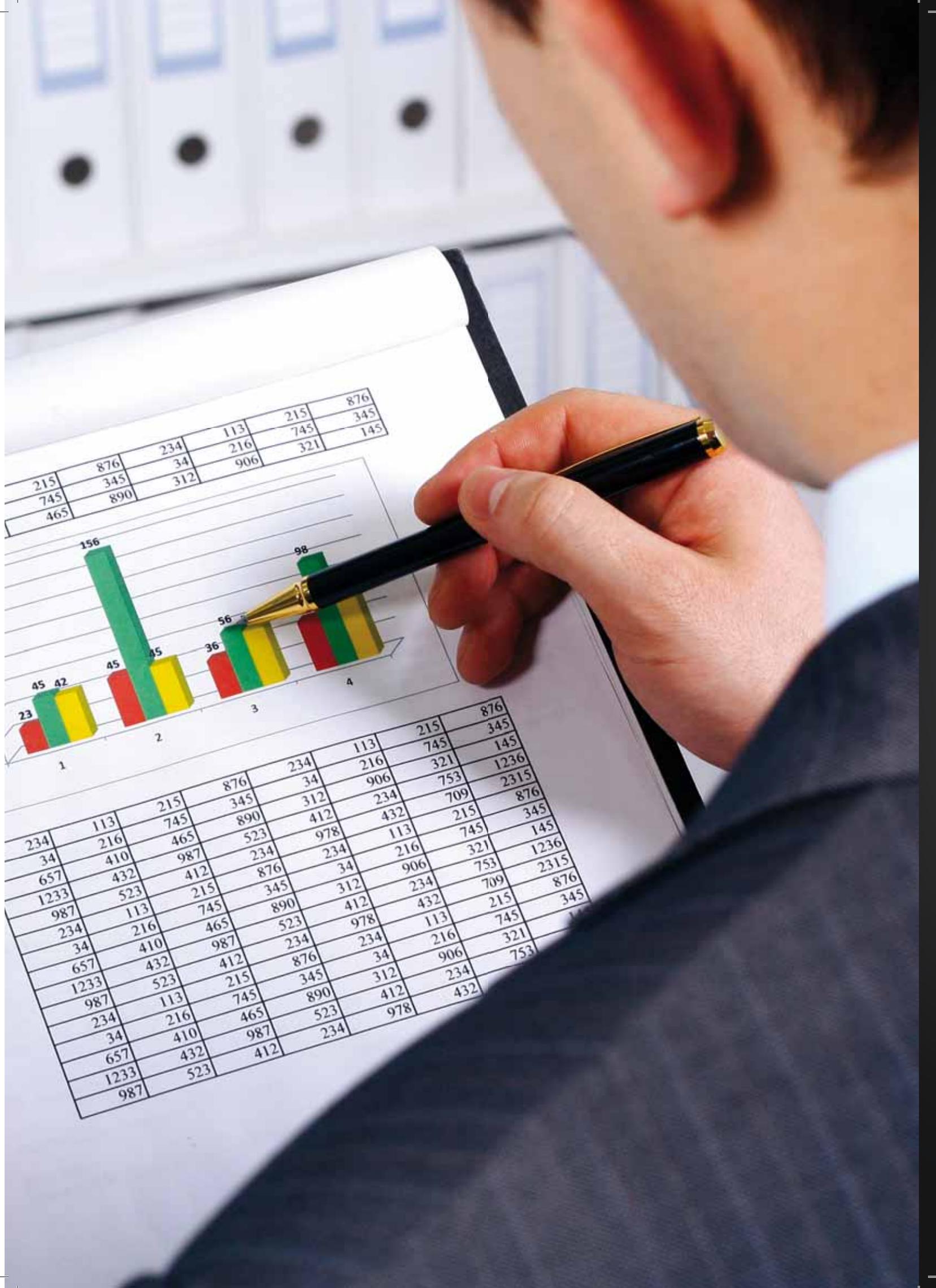
- *Beyrouth – octobre 2011* : Dans le cadre de l'ouverture sur le marché arabe, la FMSAR a participé à la conférence sur la régulation dans le monde arabe organisée par l'Association des Contrôleurs Arabes;



- *Deuxième semestre 2011* : Invitée par le Ministère de l'Habitat, la FMSAR a participé à la table ronde sous le thème « la sécurité dans les chantiers de construction »;

- *Marrakech – novembre 2011* : Pour la deuxième édition consécutive, la FMSAR a participé activement au Forum africain de l'assurance dont le thème a été consacré à « l'assurance, levier de développement en Afrique ».

(\*) source FMSAR



215	876	234	113	215	876
745	345	34	216	745	345
465	890	312	906	321	145



234	113	215	876	234	113	215	876
34	216	745	345	34	216	745	345
657	410	465	890	312	906	321	145
1233	432	987	523	412	234	753	1236
987	523	412	234	978	113	709	2315
234	113	745	890	34	216	745	876
34	216	465	890	312	906	321	345
657	410	987	523	412	234	753	145
1233	432	412	876	34	906	753	1236
987	523	215	345	312	234	709	2315
234	113	745	890	412	432	215	876
34	216	465	890	978	113	745	345
657	410	987	523	234	216	321	145
1233	432	412	876	34	906	753	1236
987	523	215	345	312	234	709	2315
234	113	745	890	412	432	215	876
34	216	465	890	978	113	745	345
657	410	987	523	234	216	321	145
1233	432	412	876	34	906	753	1236
987	523	215	345	312	234	709	2315

ACTIVITÉ SANAD  
EN 2011

## Axes stratégiques

Le bilan d'image réalisé par un cabinet spécialisé auprès des particuliers et des professionnels d'une part, et des intermédiaires et des entreprises d'autre part, nous a éclairé sur la vision stratégique nécessaire au développement et le renforcement de notre positionnement.

C'est ainsi que pour le plan stratégique 2011-2013, SANAD s'est fixé 3 axes majeurs de développement :

- ↳ Consolidation du positionnement de SANAD en tant qu'Assureur Industriel de 1<sup>er</sup> choix.
- ↳ Consolidation du positionnement de SANAD en tant qu'Assureur Maritime de 1<sup>er</sup> choix.
- ↳ Augmentation de la part de marché dans la niche des particuliers et des professionnels.

Pour atteindre ses objectifs, SANAD a identifié 4 leviers servant de base structurante pour toute son activité durant l'année 2011 et pour les prochaines années à savoir :

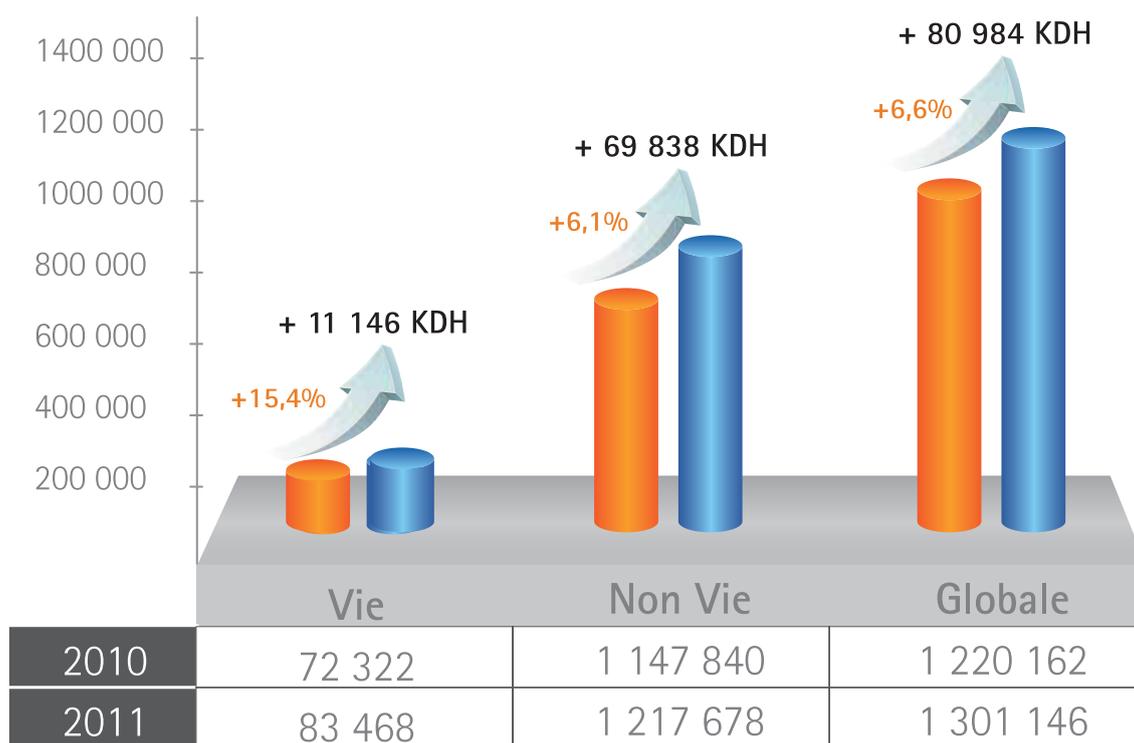
- Amorçage d'une nouvelle organisation orientée client ;
- Redéploiement du Réseau de distribution Agents et Courtiers ;
- Optimisation des Ressources Humaines de la Compagnie ;
- Développement de la notoriété et de l'image de la Compagnie.

## Chiffres Clés

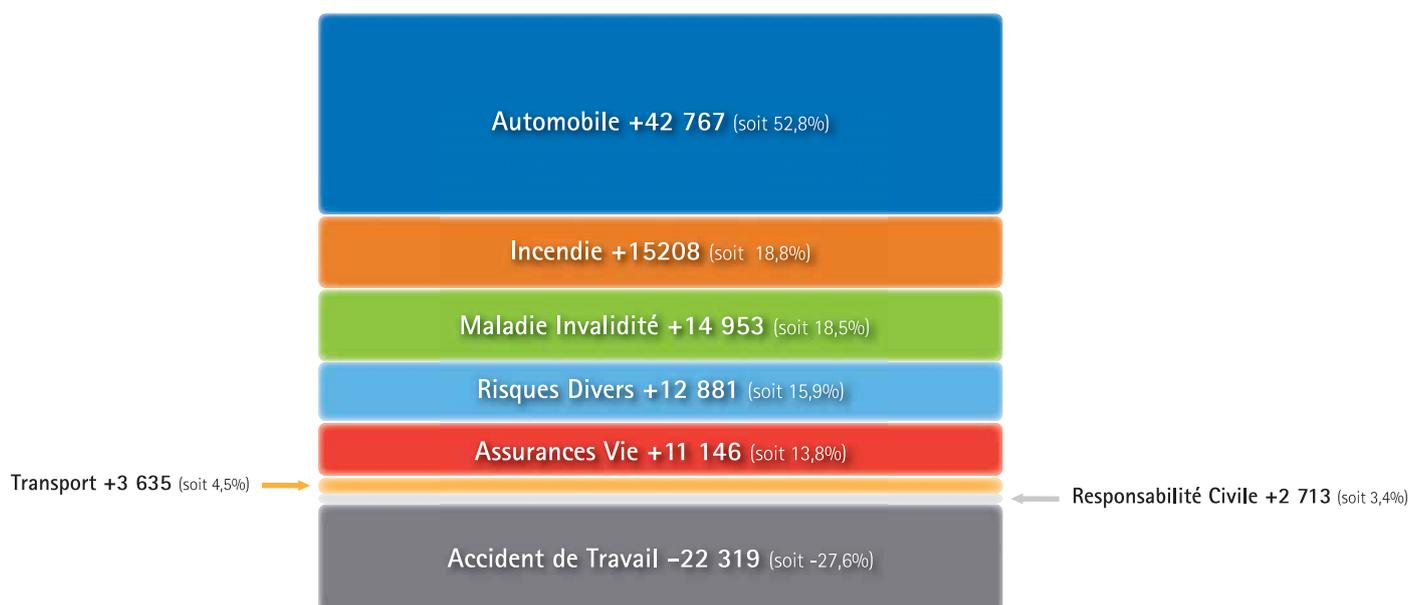
Chiffre d'affaires	1 301 Millions de dirhams
Placements	4 073 Millions de dirhams
Bilan	5 470 Millions de dirhams
Résultat net	81 Millions de dirhams
Effectif	214 dont 86 cadres

## Chiffre d'affaires global

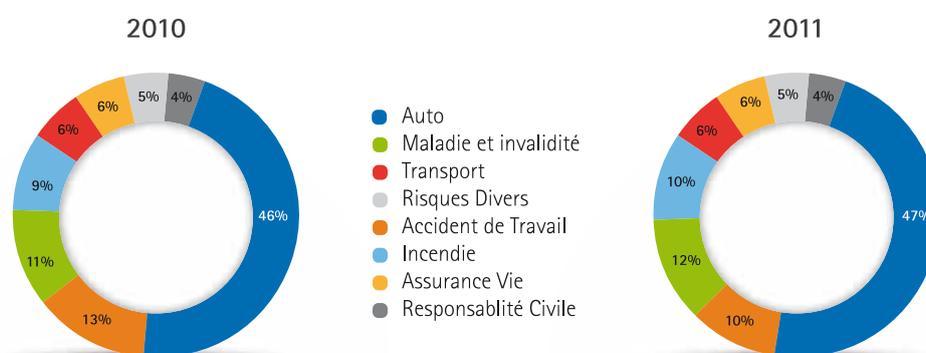
Le Chiffre d'Affaires de la Compagnie a enregistré une augmentation de 6.6%, passant de 1 220 162 KDH en 2010 à 1 301 146 KDH en 2011, soit 80 984 Kdhs de primes additionnelles. Cette augmentation est ventilée à hauteur de + 11 146 KDH pour l'assurance Vie et + 69 838 KDH pour l'assurance Non Vie.



## Part de chaque branche dans l'augmentation du chiffre d'affaires



## Composition du chiffres d'affaires par branches



## Résultat

La marge d'exploitation s'élevant à 110 933 KDH affiche une forte progression et une nette amélioration du ratio combiné de 18.7 points par rapport à 2010 reflétant l'amélioration des indicateurs techniques.

Malgré un contexte financier difficile, la Compagnie a dégagé un résultat net de 81 159 KDH comparé à 57 518 KDH en 2010.



## Organisation

---

Afin d'améliorer la qualité de service vis-à-vis de nos clients et de notre réseau de distribution, la Compagnie a déployé d'importants efforts d'ordre organisationnel. L'objectif principal de cette nouvelle organisation est d'avoir des interlocuteurs de haut niveau avec une excellente maîtrise dans leur périmètre. C'est ainsi que l'organigramme a fait l'objet d'une restructuration profonde visant également à créer plus de synergie entre les différentes entités en vue d'une plus grande efficacité managériale et opérationnelle.

Dans le cadre de la nouvelle politique commerciale, la Compagnie a structuré son activité comme suit :

- Le Département Souscription, chargé des demandes de cotation des intermédiaires, a été renforcé par de nouvelles compétences. Il a été réorganisé de manière à ce que chaque intermédiaire ait un interlocuteur dédié.
  
- La création du département « Animation Commerciale Réseaux » qui est coiffé par un responsable ayant une expérience reconnue dans la gestion de la relation client et dans le développement commercial. Ce département est composé d'une responsable « pilotage commercial et d'un responsable support et réseau » et de quatre managers commerciaux. Cette nouvelle entité a en charge les missions suivantes :
  - Assurer la proximité et renforcer les liens avec le réseau d'agents et de courtiers;
  - Développer la taille et la capillarité du réseau d'agents SANAD;
  - Développer le segment des Particuliers et Professionnels via le réseau Agents et Moyens Courtiers et plus particulièrement la branche Automobile.
  
- La Direction financière et comptable a connu une réorganisation pour :
  - plus d'efficacité dans le suivi des comptes;
  - améliorer le niveau des encaissements ;
  - diminuer le niveau des impayés ;
  - assainir les comptes des intermédiaires.

## Développement Produits

---

L'année 2011 a été riche en développement de nouveaux produits et notamment de nouvelles solutions automobile.

### ▼ Innovation

Après avoir identifié les besoins des consommateurs en terme de produits d'assurances adaptés, notre Compagnie a segmenté les offres automobiles en 3 nouveaux packs Sanad Auto :

- Iktissadi destiné aux conducteurs à petit budget ;
- Bonus destiné aux bons conducteurs ;
- VIP destiné aux conducteurs de véhicules haut de gamme.

Pour répondre à une clientèle plus exigeante, Sanad a étendu les garanties annexes à l'automobile avec les 6 nouvelles garanties complémentaires suivantes :

Garantie Inondation – accessoires et aménagement professionnels – valeur à neuf – perte financière – équipements audio – bagages et effets personnels.

### ▼ Refonte

Toujours dans un souci de répondre au mieux aux attentes de nos assurés, le produit d'assurances « Multirisque professionnelle » a été remodelé et amélioré.

Par ailleurs, pour garder notre leadership dans les risques du bâtiment, le produit Tous Risques Chantiers a été révisé en tenant compte des demandes d'amélioration de notre réseau et de nos clients.

Au niveau des produits maritimes, la RC propriétaire de bateau de plaisance a été complétée, reliftée et baptisée « Multirisque des Navires et d'engins de plaisance »

## Développement des applicatifs informatiques

---

Notre système d'informations a contribué à l'amélioration de la qualité de service aussi bien vis-à-vis de nos réseaux de distribution qu'au niveau de nos assurés.

C'est ainsi que l'Extranet e-Maladie a été développé, puis déployé auprès des entreprises assurées chez Sanad, pour leur permettre de suivre en temps réel la gestion de leurs dossiers maladie. Grâce à cet applicatif, la Compagnie s'engage à un remboursement rapide par virement dans un délai de 5 jours.

Pour améliorer la gestion de la branche automobile, un nouvel Extranet de souscription et de gestion et@@mine auto a été mis en place et déployé au niveau de agents généraux et des courtiers partenaires.

## Développement réseaux

---

### Organisation commerciale du réseau

- Segmentation du réseau Agents et Courtiers en 4 Régions Commerciales sur la base du découpage administratif du Royaume, et affectation de ces régions aux Managers Commerciaux;
- Mise en place de l'entité Pilotage commercial, chargée de l'élaboration de tableaux de bord réguliers pour suivre l'évolution du chiffre d'affaires par point de vente par branche et le résultat des actions commerciales ;
- Mise en place de l'entité Support Réseau, chargée de la gestion administrative des dossiers des intermédiaires et de l'approvisionnement du réseau en documents et en PLV. Cette entité suit également l'installation de la signalétique auprès du réseau exclusif.

### Extension du réseau



- Ouverture de 12 nouvelles Agences opérationnelles;
- Nouvelle collaboration avec 34 Courtiers supplémentaires;
- Réalisation d'une étude portant sur la capillarité du réseau Agents et déclinaison de la stratégie d'implantation du réseau sur le territoire Marocain en fonction du potentiel de la région, du nombre d'habitants à pouvoir d'achat et du taux de pénétration de SANAD par rapport à la concurrence.

### Formation du réseau d'intermédiaires

Plusieurs actions de formation ont été organisées pour assurer un bon accompagnement et une bonne maîtrise de notre politique commerciale et de nos produits :

- Formation, par région, sur les nouveaux produits Automobile et la nouvelle application informatique et @mine auto en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information.
- Formation sur le produit « Tous Risques Chantiers ».
- Formation des intermédiaires et de leurs collaborateurs par nos managers commerciaux sur divers produits et applicatifs.

### Motivation du réseau

- Pour la 1<sup>ère</sup> fois, Sanad a adopté une stratégie de motivation du réseau par le lancement de Challenges automobile basée sur les performances commerciales de chaque point de vente. Cette action avait pour objectif le développement de la part de marché de SANAD sur la branche automobile.

### Rencontres ponctuelles réseau exclusif

- SANAD a organisé sa « 1<sup>ère</sup> Convention des Agents SANAD » pour informer les agents de la nouvelle stratégie commerciale de la Compagnie et des mesures d'amélioration de la qualité de service.



- Pour renforcer les liens et pour une meilleure écoute, la Compagnie a réuni ses agents autour d'un forum.
- Durant l'année 2011, des rencontres avec l'AMIAS, l'amicale des agents généraux, ont été organisées pour répondre rapidement à leurs doléances et pour identifier de nouvelles pistes d'amélioration.

## Communication

En 2011, Sanad a mis en place des actions de communication visant :

- à augmenter la notoriété
- à asseoir une image de marque attractive
- faire connaître ses offres produits.

### Conception d'une nouvelle charte graphique

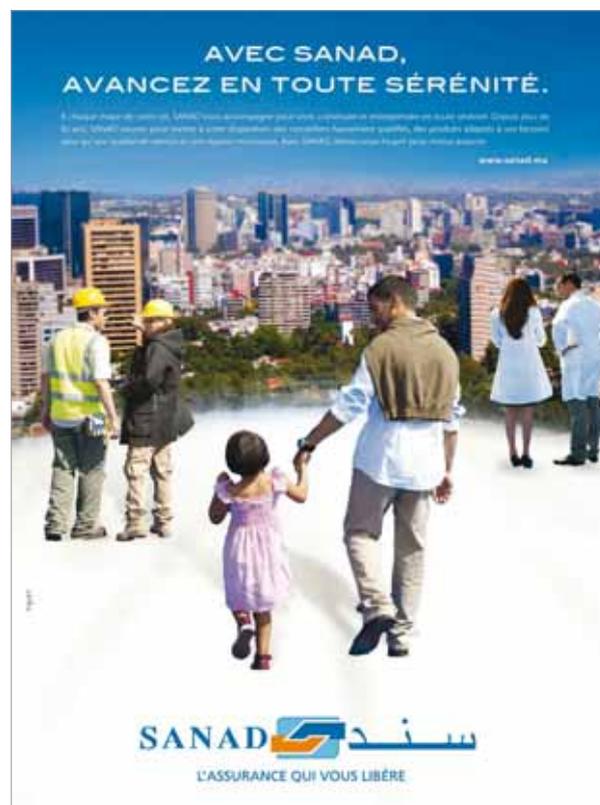
Pour améliorer sa visibilité, SANAD a repensé sa charte graphique sur plusieurs supports :

- Signalétique : Enseignes, drapeaux et totems
- Papeterie : Documents destinés au réseau et aux clients
- PLV : dépliants et affiches destinés aux réseaux et aux clients

### Campagne institutionnelle

Pour renforcer sa notoriété et faire connaître son positionnement en tant que « l'Assureur qui libère », la Compagnie a lancé une campagne institutionnelle de grande envergure en utilisant la télévision et la presse comme support médiatique.

Le site [www.sanad.ma](http://www.sanad.ma) a été complètement conçu et révisé pour être en phase avec l'image de la Compagnie. Avec une architecture moderne et légère, l'internaute dispose ainsi d'un outil de recherche riche en informations utiles aussi bien sur l'entité que sur nos solutions.



### Campagne Produits

Pour soutenir et promouvoir les packs Auto Iktissadi, Bonus et VIP, SANAD a lancé une campagne de communication Presse et Radio au mois de mai 2011. Cette campagne a été reconduite à la fin de l'année pour rappeler les avantages produits auprès des cibles visées.



Tous nos points de vente ont été servis en PLV (dépliants/ affiches ...) mettant en valeurs les bénéfices clients de chaque pack auto.

Par ailleurs, SANAD a communiqué sur le produit « Tous Risques Chantiers » dans la presse spécialisée pour faire connaître sa nouvelle offre.



### Sponsoring

SANAD a accompagné ses actions de communication par le sponsor de plusieurs événements, aussi bien des événements liés au métier que des manifestations à caractère culturel et sportif :

- Séminaire des avocats sans frontières du 21 au 22 Janvier, organisé sous le thème «Lecture juridique et psychologique du code de la route marocain : pour une conduite citoyenne» ;

- Forum EMI-Entreprises qui s'est tenu les 20 et 21 Avril à l'école Mohammedia des Ingénieurs à Rabat sous le thème « Le Maroc et les objectifs du millénaire pour le développement ». Ce fut l'occasion pour SANAD de rencontrer les futurs ingénieurs et collecter leurs CV pour d'éventuels recrutements;
- SANAD a participé à la Conférence Internationale de l'IUMI (International Union of Marine Insurance), qui a tenu sa 67ème Conférence à Paris du 18 au 21 Septembre 2011 sous le thème « L'Assurance Maritime, l'évolution du risque, de la sûreté et de la sécurité »;
- Organisation, en collaboration avec un agent de la région du Nord, d'un séminaire au profit des industriels de Tanger sous le thème «L'Assurance au Service des Industriels»;
- 5<sup>ème</sup> édition du Festival International du Film de Femmes du 19 au 24 Septembre 2011 organisé par l'Association BOUREGREG à Salé;
- Partenaire des Clubs de Football WAC et HUSA pour la saison 2011/2012;
- Partenaire de l'équipe de Volleyball de Mohammedia pour l'année 2011;
- Partenaire de l'équipe de Football MAS pour la saison 2011/2012.

## Communication Interne

- Journée Internationale de la Femme : SANAD a porté une attention particulière à toutes ses collaboratrices à travers un cadeau pour leur bien être lors de la journée du 08 Mars 2011.
- Team Building : SANAD a réuni ses cadres le 15 Octobre 2011 autour du thème « La cohésion des équipes » avec la participation du coach Abdellatif Bennazi, ex-champion de Rugby et coach international. Cette journée a également permis à tous les collaborateurs de Sanad de partager un moment agréable autour d'activités ludiques.



- Journée Achoura : SANAD a célébré la Journée de Achoura avec ses collaborateurs et en a profité pour leur offrir des cadeaux au profit de leurs enfants.



1601.9  
1584.1  
1427.0  
1256.4

868.7  
894.4  
875.5  
861.5

868.7  
894.4  
875.5  
861.5

899.1  
744.6  
698.3  
565.1

586.2  
528.0  
518.5  
499.4

684.2  
588.0  
529.5  
520.4

496.4  
388.9  
277.9  
260.4

2  
0  
1

# RAPPORT FINANCIER

## Bilan

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORT./PROV.	NET	
<b>* ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 090 670 509,54</b>	<b>300 195 037,52</b>	<b>3 790 475 472,02</b>	<b>3 510 469 825,67</b>
<b>IMMOBILISATION EN NON - VALEURS</b>	<b>20 056 879,87</b>	<b>14 304 940,78</b>	<b>5 751 939,09</b>	<b>952 759,44</b>
Frais préliminaires	10 235 516,24	10 235 516,24		317 035,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 821 363,63	4 069 424,54	5 751 939,09	635 724,00
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 872 586,81</b>	<b>7 560 039,81</b>	<b>312 547,00</b>	<b>468 499,00</b>
Immobilisation en recherche et développement	7 872 585,81	7 560 039,81	312 546,00	468 498,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1,00		1,00	1,00
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>39 622 244,48</b>	<b>26 915 844,19</b>	<b>12 706 400,29</b>	<b>11 262 504,92</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 969 470,80	1 490 473,96	1 478 996,84	1 520 469,52
Matériel de transport	3 903 219,55	2 559 959,03	1 343 260,52	1 894 817,68
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	32 724 354,13	22 865 411,20	9 858 942,93	7 847 217,72
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	25 200,00		25 200,00	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>67 531 930,14</b>	<b>38 128 506,38</b>	<b>29 403 423,76</b>	<b>224 213,38</b>
Prêts immobilisés	660 000,00	660 000,00		
Autres créances financières	29 315,44		29 315,44	29 315,44
Titres de participation	60 190 475,09	37 408 145,38	22 782 329,71	29 342,94
Autres titres immobilisés	6 652 139,61	60 361,00	6 591 778,61	165 555,00
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>3 955 586 868,24</b>	<b>213 285 706,36</b>	<b>3 742 301 161,88</b>	<b>3 497 561 848,93</b>
Placements immobiliers	171 814 474,69	35 632 806,36	136 181 668,33	158 937 354,35
Obligations, bons et titres de créances négociables	67 795 976,88		67 795 976,88	27 699 399,18
Actions et parts sociales	3 525 816 088,67	177 652 900,00	3 348 163 188,67	3 176 587 290,34
Prêts et effets assimilés				
Dépôts en comptes indisponibles	165 215 883,38		165 215 883,38	108 745 432,24
Placements affectés aux contrats en unités de compte dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	24 944 444,62		24 944 444,62	25 592 372,82
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>				
Diminution de créances immobilisées et des placements				
Augmentation des dettes de financement et des prov. techniques				
<b>*ACTIF CIRCULANT ( hors trésorerie )</b>	<b>2 140 439 640,24</b>	<b>466 022 912,00</b>	<b>1 674 416 728,24</b>	<b>1 664 723 262,73</b>
<b>PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECHNIQUES</b>	<b>822 608 581,38</b>		<b>822 608 581,38</b>	<b>786 457 949,33</b>
Provisions pour primes non acquises	19 293 810,40		19 293 810,40	20 626 037,00
Provisions pour sinistres à payer	724 988 618,18		724 988 618,18	691 781 347,00
Provisions des assurances vie	56 477 937,12		56 477 937,12	56 533 481,33
Autres Provisions techniques	21 848 215,68		21 848 215,68	17 517 084,00
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 268 028 614,71</b>	<b>466 022 912,00</b>	<b>802 005 702,71</b>	<b>851 327 085,08</b>
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	3 207 064,10		3 207 064,10	4 399 694,86
Assurés,intermédiaires,cédants,coass. et cptes rattachés débiteurs	1 129 996 585,58	466 022 912,00	663 973 673,58	678 942 076,32
Personnel débiteur	1 880 772,95		1 880 772,95	1 827 219,92
Etat débiteur	11 437 751,78		11 437 751,78	41 359 904,10
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	50 083 506,95		50 083 506,95	50 989 205,92
Comptes de régularisation-actif	71 422 933,35		71 422 933,35	73 808 983,96
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opér.d'assur.)</b>	<b>49 802 444,15</b>		<b>49 802 444,15</b>	<b>26 938 228,32</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF ( Eléments circulants )</b>				
<b>* TRESORERIE</b>	<b>5 040 370,69</b>		<b>5 040 370,69</b>	<b>4 172 383,12</b>
TRESORERIE - ACTIF	5 040 370,69		5 040 370,69	4 172 383,12
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G.R, C.C.P.	5 018 331,88		5 018 331,88	4 105 241,06
Caisses, régies d'avances et accreditifs	22 038,81		22 038,81	67 142,06
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 236 150 520,47</b>	<b>766 217 949,52</b>	<b>5 469 932 570,95</b>	<b>5 179 365 471,52</b>

## Bilan

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>* FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>4 778 331 680,17</b>	<b>4 526 927 142,76</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>578 639 267,90</b>	<b>497 480 330,79</b>
Capital Social ou fonds d'établissement	250 000 000,00	250 000 000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, ( dont versé .....)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation	39 390 722,00	39 390 722,00
Réserve légale	25 000 000,00	25 000 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau (1)	183 089 608,79	125 571 307,36
Fonds social complémentaire		
Résultats nets en instance d'affectation (1)		
Résultat net de l'exercice (1)	81 158 937,11	57 518 301,43
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS</b>		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>2 727 250,96</b>	<b>2 479 317,86</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fonds d'établissement		
Autres dettes de financement	2 727 250,96	2 479 317,86
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 629 298,12</b>	<b>2 196 006,92</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 629 298,12	2 196 006,92
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>4 194 335 863,19</b>	<b>4 024 771 487,19</b>
Provisions pour primes non acquises	224 835 759,00	206 900 840,00
Provisions pour sinistres à payer	3 310 423 986,19	3 124 410 031,19
Provisions des assurances vie	539 669 200,00	535 641 049,00
Provisions pour fluctuations de sinistralité	96 873 000,00	127 384 000,00
Provisions pour aléas financiers	1 348 000,00	
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéficiaires	13 221 773,00	22 531 794,00
Provisions techniques sur placements		
Autres provisions techniques	7 964 145,00	7 903 773,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>		
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
<b>* PASSIF CIRCULANT ( hors trésorerie )</b>	<b>627 117 084,51</b>	<b>608 770 903,04</b>
<b>DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES</b>	<b>312 052 490,43</b>	<b>275 273 447,17</b>
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	312 052 490,43	275 273 447,17
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>315 064 594,08</b>	<b>333 497 455,87</b>
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	100 388 573,57	75 770 060,40
Assurés, intermédiaires, cédants, coass. et cptes rattachés créditeurs	50 626 493,23	93 099 829,37
Personnel créditeur	9 635,19	9 635,19
Organismes sociaux créditeurs	616 741,13	479 689,55
Etat créditeur	43 218 787,75	27 923 025,11
Comptes d'associés créditeurs	1 598 397,89	1 598 397,89
Autres créanciers	107 842 246,09	99 419 047,22
Comptes de régularisation-passif	10 763 719,23	35 197 771,14
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF ( éléments circulants )</b>		
<b>* TRÉSORERIE</b>	<b>64 483 806,27</b>	<b>43 667 425,72</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>64 483 806,27</b>	<b>43 667 425,72</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	64 483 806,27	43 667 425,72
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 469 932 570,95</b>	<b>5 179 365 471,52</b>

( 1 ) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

## Compte de produits et charges

### I - Compte techniques Assurances Vie

	LIBELLE	EXERCICE			EX. PRÉCÉDENT
		BRUT	CESSIONS	NET	NET
<b>1</b>	<b>PRIMES</b>	<b>85 613 970,61</b>	<b>9 887 529,70</b>	<b>75 726 440,91</b>	<b>66 186 798,74</b>
	Primes émises	85 613 970,61	9 887 529,70	75 726 440,91	66 186 798,74
<b>2</b>	<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>247 865,54</b>		<b>247 865,54</b>	<b>4 757 437,74</b>
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	51 483,80		51 483,80	123 026,11
	Reprises d'exploitation. transferts de charges	196 381,74		196 381,74	4 634 411,63
<b>3</b>	<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>49 522 493,51</b>	<b>7 051 077,66</b>	<b>42 471 415,85</b>	<b>46 576 931,44</b>
	Prestations et frais payés	54 953 422,51	5 710 220,41	49 243 202,10	57 137 472,74
	Variation des provisions pour sinistres à payer	-178 029,00	1 396 401,46	-1 574 430,46	4 551 791,81
	Variation des provisions des assurances vie	4 028 151,00	-55 544,21	4 083 695,21	-10 937 920,11
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	6 589 000,00		6 589 000,00	4 199 000,00
	Variation des provisions pour aléas financiers				-11 863 000,00
	Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-15 870 051,00		-15 870 051,00	3 489 587,00
	Variation des autres provisions techniques				
<b>4</b>	<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>35 802 559,57</b>		<b>35 802 559,57</b>	<b>26 316 432,93</b>
	Charges d'acquisition des contrats	25 368 055,06		25 368 055,06	18 371 374,31
	Achats consommés de matières et fournitures	105 264,71		105 264,71	143 446,34
	Autres charges externes	3 208 637,92		3 208 637,92	2 556 982,43
	Impôts et taxes	312 120,92		312 120,92	264 095,12
	Charges de personnel	3 197 585,87		3 197 585,87	2 703 926,17
	Autres charges d'exploitation	73 393,73		73 393,73	71 099,42
	Dotations d'exploitation	3 537 501,36		3 537 501,36	2 205 509,14
<b>5</b>	<b>PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.</b>	<b>29 502 258,78</b>		<b>29 502 258,78</b>	<b>29 317 751,99</b>
	Revenus des placements	9 093 959,81		9 093 959,81	8 700 390,08
	Gains de change				
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
	Profits sur réalisation de placements	20 251 432,12		20 251 432,12	20 424 081,37
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Intérêts et autres produits de placements	156 866,85		156 866,85	193 280,54
	Reprises sur charges de placement. Transferts de charges.				
<b>6</b>	<b>CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.</b>	<b>3 953 825,02</b>		<b>3 953 825,02</b>	<b>4 359 441,37</b>
	Charges d'intérêts	5 907,43		5 907,43	174 752,46
	Frais de gestion des placements	1 160 559,26		1 160 559,26	1 397 411,71
	Pertes de change	81,13		81,13	
	Amortissement des différences sur prix de remboursement				
	Pertes sur réalisation de placements				
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Autres charges de placements				
	Dotations sur placements	2 787 277,20		2 787 277,20	2 787 277,20
	<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3-4+5-6)</b>	<b>26 085 216,83</b>	<b>2 836 452,04</b>	<b>23 248 764,79</b>	<b>23 009 182,73</b>

## Compte de produits et charges

### II – Compte techniques Assurances Non- Vie

LIBELLE	EXERCICE			EX. PRÉCÉDENT
	BRUT	CESSIONS	NET	NET
<b>1 PRIMES</b>	<b>1 189 966 309,16</b>	<b>263 739 835,92</b>	<b>926 226 473,24</b>	<b>889 882 925,24</b>
Primes émises	1 207 901 228,16	262 407 609,32	945 493 618,84	913 521 318,24
Variation des provisions pour primes non acquises	17 934 919,00	-1 332 226,60	19 267 145,60	23 638 393,00
<b>2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>19 723 158,10</b>		<b>19 723 158,10</b>	<b>6 171 614,13</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	4 560 880,92		4 560 880,92	4 965 344,19
Reprises d'exploitation. transferts de charges	15 162 277,18		15 162 277,18	1 206 269,94
<b>3 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>742 733 676,33</b>	<b>147 590 074,75</b>	<b>595 143 601,58</b>	<b>696 316 122,78</b>
Prestations et frais payés	585 673 290,33	111 448 073,35	474 225 216,98	438 504 953,51
Variation des provisions pour sinistres à payer	186 191 984,00	31 810 869,72	154 381 114,28	210 323 619,27
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-37 100 000,00		-37 100 000,00	48 543 000,00
Variation des provisions pour aléas financiers	1 348 000,00		1 348 000,00	-1 404 000,00
Variation des provisions pour participations aux bénéfices	6 560 030,00		6 560 030,00	300 000,00
Variation des autres provisions techniques	60 372,00	4 331 131,68	-4 270 759,68	48 550,00
<b>4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>347 251 441,73</b>		<b>347 251 441,73</b>	<b>329 782 850,69</b>
Charges d'acquisition des contrats	164 399 936,90		164 399 936,90	154 698 983,20
Achats consommés de matières et fournitures	1 461 174,37		1 461 174,37	2 101 410,33
Autres charges externes	45 523 666,60		45 523 666,60	38 837 203,74
Impôts et taxes	12 902 484,02		12 902 484,02	12 267 519,87
Charges de personnel	44 385 537,20		44 385 537,20	39 611 037,39
Autres charges d'exploitation	4 526 702,25		4 526 702,25	1 041 567,61
Dotations d'exploitation	74 051 940,39		74 051 940,39	81 225 128,55
<b>5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.</b>	<b>150 356 046,36</b>		<b>150 356 046,36</b>	<b>212 029 944,46</b>
Revenus des placements	52 089 962,38		52 089 962,38	55 738 706,94
Gains de change				9 283,92
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Profits sur réalisation de placements	15 174 381,01		15 174 381,01	124 896 308,00
Profit provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	3 081 389,97		3 081 389,97	4 083 382,60
Reprises sur charges de placements. Transferts de charges.	80 010 313,00		80 010 313,00	27 302 263,00
<b>6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER D'ASS.</b>	<b>49 963 457,51</b>		<b>49 963 457,51</b>	<b>33 052 539,65</b>
Charges d'intérêts	81 870,08		81 870,08	2 562 582,77
Frais de gestion des placements	1 265 766,65		1 265 766,65	1 024 495,64
Pertes de change	1 124,35		1 124,35	
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Pertes sur réalisation de placements				253 590,00
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements	335 115,23		335 115,23	113 738,04
Dotations sur placements	48 279 581,20		48 279 581,20	29 098 133,20
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE (1+2-3-4+5-6)</b>	<b>220 096 938,05</b>	<b>116 149 761,17</b>	<b>103 947 176,88</b>	<b>48 932 970,71</b>

## Compte de produits et charges

### III – Compte non techniques

Libellé	Opérations		Totaux Exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
<b>1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	<b>2687685,64</b>	<b>10620303,92</b>	<b>13307989,56</b>	<b>2188243,07</b>
Produits d'exploitation non techniques courants	33390,00	10619423,09	10652813,09	1101340,00
Intérêts et autres produits non techniques courants	2654295,64	880,83	2655176,47	1075065,88
Autres produits non techniques courants				11837,19
Reprises non techniques, transferts de charges				
<b>2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	<b>28514197,39</b>		<b>28514197,39</b>	<b>7849286,40</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes				4756098,29
Charges financières non techniques courantes	97554,39		97554,39	1936,53
Autres charges non techniques courantes				3087051,58
Dotations non techniques courantes	28416643,00		28416643,00	4200,00
Résultat non technique courant (1 - 2)			-15206207,83	-5661043,33
<b>3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	<b>1000,00</b>		<b>1000,00</b>	
Produits des cessions d'immobilisations	1000,00		1000,00	
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants				
Reprises non courantes, transferts de charges				
<b>4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	<b>205740,67</b>	<b>166123,06</b>	<b>371863,73</b>	<b>2392786,68</b>
Valeurs nettes d'amort. des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	205740,67	166123,06	371863,73	2392786,68
Dotations non courantes				
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)</b>			<b>-370863,73</b>	<b>-2392786,68</b>
<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>			<b>-15577071,56</b>	<b>-8053830,01</b>

## Compte de produits et charges

### IV- Récapitulation

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	23 248 764,79	23 009 182,73
II RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE	103 947 176,88	48 932 970,71
III RÉSULTAT NON TECHNIQUE	-15 577 071,56	-8 053 830,01
IV RÉSULTAT AVANT IMPOTS	111 618 870,11	63 888 323,43
V IMPOTS SUR LES RESULTATS	30 459 933,00	6 370 022,00
<b>VI RESULTAT NET</b>	<b>81 158 937,11</b>	<b>57 518 301,43</b>
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	105 476 565,23	100 261 988,47
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	1 096 305 677,70	1 108 084 483,83
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	13 308 989,56	2 188 243,07
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 215 091 232,49</b>	<b>1 210 534 715,37</b>
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	82 227 800,44	77 252 805,74
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	992 358 500,82	1 059 151 513,12
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	28 886 061,12	10 242 073,08
IMPOTS SUR LES RÉSULTATS	30 459 933,00	6 370 022,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 133 932 295,38</b>	<b>1 153 016 413,94</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>81 158 937,11</b>	<b>57 518 301,43</b>

## État des soldes de gestion

I – TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		Exercice du 01.01.2011 au 31.12.2011	
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Primes acquises (1a - 1b)	1 275 580 279,77	1 191 716 908,72
1a	Primes émises	1 293 515 198,77	1 217 911 649,72
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	17 934 919,00	26 194 741,00
2	Variation des provisions mathématiques (60311+ 60317 + 6032 + 6033 + 60261+ 60267)	-20 574 282,27	-39 686 541,12
3	Ajustement VARCUC		
4	Charges des prestations (4a + 4b)	792 599 444,81	956 799 945,88
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	629 206 679,81	593 430 253,80
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	163 392 765,00	363 369 692,08
<b>A – SOLDE DE SOUSCRIPTION (MARGE BRUTE) (1-2-3-4)</b>		<b>503 555 117,23</b>	<b>274 603 503,96</b>
5	Charges d'acquisition	189 767 991,96	173 070 357,51
6	Autres charges techniques d'exploitation	193 286 009,34	183 028 926,11
7	Produits techniques d'exploitation	19 971 023,64	10 929 051,87
<b>B – CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES (5 + 6 - 7)</b>		<b>363 082 977,66</b>	<b>345 170 231,75</b>
<b>C – MARGE D'EXPLOITATION (A - B)</b>		<b>140 472 139,57</b>	<b>-70 566 727,79</b>
8	Produits nets des placements (73 - 63) (hors ajustement VARCUC)	125 941 022,61	203 935 715,43
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316,60266, 6071)	20 231 007,30	40 845 650,12
<b>D – SOLDE FINANCIER (8 - 9)</b>		<b>105 710 015,31</b>	<b>163 090 065,31</b>
<b>E – RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT (C + D)</b>		<b>246 182 154,88</b>	<b>92 523 337,52</b>
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	273 627 365,62	235 647 184,74
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	117 158 293,76	109 984 745,33
12	Part des réassureurs dans les provisions	37 482 858,65	105 081 255,33
<b>F – SOLDE DE RÉASSURANCE (11 + 12 - 10)</b>		<b>-118 986 213,21</b>	<b>-20 581 184,08</b>
<b>G – RÉSULTAT TECHNIQUE NET (E + F)</b>		<b>127 195 941,67</b>	<b>71 942 153,44</b>
13	Résultat non technique courant	-15 206 207,83	-5 661 043,33
14	Résultat non technique non courant	-370 863,73	-2 392 786,68
<b>H – RÉSULTAT NON TECHNIQUE (13 + 14)</b>		<b>-15 577 071,56</b>	<b>-8 053 830,01</b>
<b>I – RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (G + H)</b>		<b>111 618 870,11</b>	<b>63 888 323,43</b>
15	Impôts sur les sociétés	30 459 933,00	6 370 022,00
<b>J – RÉSULTAT NET (I - 15)</b>		<b>81 158 937,11</b>	<b>57 518 301,43</b>
<b>16 C' – Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)</b>		<b>21 485 926,36</b>	<b>-91 147 911,87</b>

II – CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice		
		Bénéfice +	81 158 937,11	57 518 301,43
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	10 566 900,75	8 161 974,06
3	+	Dotations sur placements (1)	51 066 858,40	31 885 410,40
4	+	Dotations non techniques courantes	28 416 643,00	4 200,00
5	+	Dotations non techniques non courantes		
6	-	Reprises d'exploitation (2)	1 433 768,92	1 288 612,26
7	-	Reprises sur placements (2)	80 010 313,00	27 302 263,00
8	-	Reprises non techniques courantes		
9	-	Reprises non techniques non courantes (2) (3)		
10	-	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	
11	+	Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées		
	=	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>89 764 257,34</b>	<b>68 979 010,63</b>
12	-	Distribution de bénéfices		
	=	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>89 764 257,34</b>	<b>68 979 010,63</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.



# RÉSOLUTIONS

# RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2012

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de 81.158.937,11 dirhams.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, 81.158.937,11 dirhams, en report qui deviendra créateur de 264.248545,90 dirhams.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat des membres du Conseil d'Administration actuels arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. En conséquence, elle décide, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration suivants pour une durée de trois (3) années

- HOLMARCOM, dont le représentant permanent est M. Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI ;
- Madame Fatima-Zahra BENSALAH ;
- Monsieur Karim CHIOUAR ;
- CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (CDG) dont le représentant permanent est M. Mustapha LAHBOUBI ;
- Monsieur Anas HOUIR ALAMI ;
- Monsieur Saïd LAFTIT ;
- Monsieur Hamid TAWFIKI ;
- Monsieur Mohamed Amine BENHALIMA.

Le mandat des membres désignés ci-dessus expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de 1.000.000,00 de dirhams. Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

## SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Deloitte.**

288, Bd Zerktouni  
20 050 Casablanca  
Maroc

  
**ERNST & YOUNG**

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20050 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la compagnie

**SANAD**  
181, Bd. d'Anfa,  
Casablanca

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SANAD comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 578.639.267,90 dont un bénéfice net de MAD 81.158.937,11.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SANAD au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 15 mars 2012

#### Les Commissaires aux Comptes

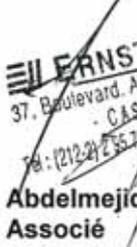
DELOITTE AUDIT



Fawzi BRITEL  
Associé

Deloitte Audit  
286, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 27

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG  
37, Boulevard Abdelkhalik Ben Kaddour  
CASABLANCA  
Tél : (212-2) 2 35 72 81 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

Abdelmejid FAIZ  
Associé



RÉSEAU EXCLUSIF

## RÉSEAU EXCLUSIF

VILLE	AGENCE	ADRESSE	RESPONSABLE D'AGENCE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
AGADIR	ASSURANCE INBIAAT	Avenue Hassan II, Immeuble Abdou	ABDOU ISMAIL	05 28 84 85 10	05 28 84 85 12	unique.asurances@gmail.com
AGADIR	ASSURANCES BENSALLAH	Avenue Abderrahmane Ben Zidane, N°83, Cité Assalam	BENSALLAH RKIA	05 28 29 29 29	05 28 29 22 18	assurancesbensalah@gmail.com
AGADIR	ASSURANCES GOUSSAID	4, Immeuble Oumlil, Avenue Hassan II	RACHID GOUSSAID	05 28 84 72 81	05 28 84 72 83	gorassur@groupe-gousaid.com
AGADIR	GEMASSUR SOUSS	Rue des Orangers, B.P. 251	DERHY MEIR	05 28 82 24 02	05 28 82 01 85	gmassur@menara.ma
AGADIR	LA PREMIÈRE ASSURANCE	Immeuble Zaitoune N° 25 A-App. 3 Lot Zaitoune , BP N°430, Tikiouine	ALI ALAOUI MDARHRI	05 28 28 89 28	05 28 28 89 29	pr_assurance2008@menara.ma
AGADIR	SADIK	Bd. Hassan II, Boite Postale 456	SADIK BIHI	05 28 82 28 85	05 28 84 39 43	assadik@menara.ma
AIT MELLOUL	BUREAU DIRECT SANAD - AIT MELLOUL	Bloc A, Résidence Rizq, Av. Hassan II, Route de Tiznit		05 28 24 51 63	05 28 24 51 59	tagmat@groupe gousaid.com
BEJAAD	KHALED ASSURANCES	233-235 Boulevard Hassan II, RDC	KHALED MOHAMMED	05 23 41 22 22	05 23 41 35 35	assurancekhaled@yahoo.fr
BERKANE	MELOUYA ASSURANCES	113, Rue Imam Al Ghazali, Hay El Hassani	ESSARAH ABDESSADAK	05 36 61 00 13	05 36 61 00 12	mel.assurances@gmail.com
BERRECHID	ASSURANCES AMMAR	128, Bd. Mohammed V	AMMAR ABDELKADER	05 22 32 87 05	05 22 32 87 25	ammara-assurance@hotmail.fr
BIOUGRA	BUREAU DIRECT SANAD - BIOUGRA	Avenue Hassan II les Chalets, Biougra, Province Chtouka Ait Baha		05 28 81 03 13	05 28 81 06 42	bd.sanad@gmail.com
BOUJDOUR	ASSURANCES DRISSI BOUJDOUR	Avenue Mohamed Ben Abdellah Ben Mohamed, 18, Quartier Lalla Meriem	SIDI ANDALLAH DRISSI TOUBBALI	05 28 89 60 86	05 28 89 67 60	assdrissib@yahoo.fr
CASABLANCA	ASSURANCES ASSUMA	Iman Center, Rue Arrachid Mohamed, 3 <sup>ème</sup> étage, N°3	FARAJ ABDELOUAHAB	05 22 44 17 31	05 22 44 15 81	fouad.azzabi@gmail.com
CASABLANCA	ASSURANCES AL HADIKA	Bd Ali Yaata, Basma 2, Groupe 1, N° 1, Quartier Beaussite Ain Sebaa	GHAZI SAÏD	05 22 66 33 08	05 22 66 33 10	assurancesalhadika@hotmail.com
CASABLANCA	ASSURANCES BIN LAMDOUNE	Rue 25 N° 144 Andalouss 3 (Par Bd Panoramique)	MOUTACHAOUIK MUSTAPHA	05 22 21 39 51	05 22 21 19 87	mmoutachouik@yahoo.fr
CASABLANCA	ASSURANCES BOUSFIHA	Rue 21, N° 8 Hay Moulay Abdellah, Angle BV 2 Mars et BV Elkhaliil, Ain Chock	BOUSFIHA ABDELILAH	05 22 50 29 77	05 22 50 55 82	assurances.bousfiha@hotmail.fr
CASABLANCA	ASSURANCES DAR D'MANA	Angle Rue Lille et Province Quartier la Gare	BENCHEIKH HASSAN	05 22 44 18 00	05 22 44 14 84	assurancedardmana@hotmail.fr
CASABLANCA	ASSURANCES TEMAS	33, Bd. 10 Mars, Bloc 28, Sidi Othman	ABDELHAKIM HAKKAOUI	05 22 55 63 11	05 22 55 61 11	ass.temas@gmail.com
CASABLANCA	ASTA	N°13, Complexe El Oulfa, Bd. Oued Moulouya	NAOUAL TAHA	05 22 90 15 19	05 22 90 15 34	astaassur@yahoo.fr
CASABLANCA	AZUR ASSURANCES	9, Rue El Banafsaj, Résidence Jamal, Quartier Mers Sultan (Par Mustapha El Maâni)	KABBAJ MOHAMED HILAL	05 22 47 38 15	05 22 47 38 25	azurassurances@hotmail.fr
CASABLANCA	BUREAU DIRECT SANAD - CASA HAY FARAH	434, Bd. Aba Chouaib Doukkali-Hay El Farah	EL ADLOUNI ABDELJALIL	05 22 82 39 36	05 22 82 62 66	bdsanadhayfarah@menara.ma
CASABLANCA	C2B ASSURANCES	163, Boulevard Moulay Driss 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> étage	BENLAMLIH ABDELOUAHHAB	05 22 86 35 73	05 22 86 35 58	c2b-assurances@menara.ma
CASABLANCA	CHAOUI ASSURANCES	60, Angle Rue Ichbilila et rue Attaous - Hadj Omar Riffi - Benjdia - 2 <sup>ème</sup> étage	ROQI CHAOUI HASSAN	05 22 30 64 05	05 22 45 07 89	assuranceschaoui@yahoo.fr
CASABLANCA	FOUAD CHRAIBI ASSURANCES	65, Lot. Amine, 1 <sup>er</sup> étage , Sidi Maârouf - Ouled Haddou	FOUAD CHRAIBI	05 22 97 54 70	05 22 97 54 69	f.chraibiassurance@yahoo.fr
CASABLANCA	HERMES ASSURANCES	201, Bd de la Résistance N°3, 1 <sup>er</sup> étage	LAMAYE HAFIANI	05 22 49 09 53	05 22 49 09 41	hermesa@menara.ma
CASABLANCA	HORMAT ASSURANCES	134, Avenue 2 Mars, Angle Rue d'arménie, N°1	YOUNES HORMAT	05 22 86 41 95	05 22 86 41 94	hormatassurances@menara.ma

VILLE	AGENCE	ADRESSE	RESPONSABLE D'AGENCE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
CASABLANCA	INNOVASSUR	542, Bd. Modí Boukeita, 2 <sup>ème</sup> étage	ALAMI ZOHRA	05 22 85 38 27	05 22 85 38 31	innovassure@menara.ma
CASABLANCA	JALARASSUR	Rue 2, N°106, Lotissement Sidi Abderrahmane-Oulfa	FARAH KHALID	05 22 89 40 61	05 22 89 40 61	assurancesessallam@gmail.com
CASABLANCA	MANAGEMENT ASSURANCES RISQUES	61, Avenue des F.a.r. 8 <sup>ème</sup> étage	FADEL IRAQI	05 22 44 56 69	05 22 44 45 20	managementassur@menara.ma
CASABLANCA	MICASSUR	221, Bd. Zerktouni	ABDERRAHMANE MIKRAM	05 22 39 47 06	05 22 39 43 80	micassurarl@hotmail.fr
CASABLANCA	NIHALE ASSURANCE	Bd Mokhtar El Garnaoui, Gr 115, N° 5, Hay Al Oods Sidi Bernoussi	ZEROUK NIHALE	05 22 75 44 82	05 22 75 39 03	nihale_assurance@menara.ma
CASABLANCA	OUADDAHOU LAHSEN	Rue 31, N°97 Bd du 10 Mars - Ben Msik - Sidi Othman	OUADDAHOU LAHSEN	05 22 56 39 98	05 22 56 40 00	assurancesouaddahou@gmail.com
CASABLANCA	PRIMO ASSURANCES	Rue Ahmed Ben Bouchta, N°1, Lot de l'avenir, Anfa (En Face Ecole Massignon)	THAIFA NAWFAL	05 22 94 69 69	05 22 94 69 69	primoassurances@gmail.com
CASABLANCA	PROVIDA	Angle Bd. Med V - 43, Rue Ahmed Faris	KARIM MENJOUR	05 22 54 31 41	05 22 54 01 79	provida@menara.ma
CASABLANCA	SAFA ASSURANCES	2, Angle rue de Guize et Moulay Ismail, 1 <sup>er</sup> étage - Roches Noires	FATIHA SAKOUTE	05 22 40 57 40	05 22 40 57 42	safaassurances@gmail.com
CASABLANCA	SHARF ASSURANCES	31, Rue Mohammed Ben Brahim - Oasis - 20100	ASSIF ILHAM	05 22 99 00 12	05 22 98 75 77	i.assif@marsharf.com
CASABLANCA	ZLAGUI ASSURANCES	513, Avenue Driss El Harti - Cité Djémâa	ZLAGUI ZOHRA	05 22 57 00 44	05 22 57 00 46	zlagui.assurance@yahoo.fr
CHEFCHAOUEN	ASSURANCES EL SAMMAK	Boulevard Abdelkrim El Khatabi, Centre Beni Ahmed	EL SAMMAK ABDERRAFIE	05 39 88 10 11	05 39 94 66 22	oilbaraka@yahoo.fr
DAKHLA	ASSURANCES DRISSI TIRESS	Hay Massira 1 N° 415	LAKHDIM AHMED	05 28 89 78 66	05 28 89 78 77	ahmed.lekhdaiem@gmail.com
EL KALAA DES SRAGHNA	ASSURANCES ECH-CHABBI	Lotissement Laymoune, N°51	AHMED ECHABBI	05 24 41 04 26	05 24 41 04 45	ass_echabbi@hotmail.com
ERRACHIDIA	MSELLEK ASSURANCES	Avenue Moulay Ismail N° 48, Erfoud,	MSELLEK ABDELFAH	05 35 57 89 84	05 35 57 89 84	msellek@gmail.com
ES SMARA	DRISSI SAKYA ASSURANCE	Avenue Sidi Ahmed Ben Moussa, N°3, Al Moulhaka Al Idaria, Assadissa	BALLA MOHAMED	05 28 88 71 80	05 28 88 71 81	ballaassursakya@hotmail.fr
FES	AMASSUR	N° 2, Résidence Kenza, Av. Ibn Atir, Hay Zaza, Route Ain Chkef	HAJOUI LAMYAE	05 35 74 99 88	05 35 74 99 88	amassur@gmail.com
FES	ASSURANCES EL HADDAD	N°262, Lot 13, Résidence Alae, Avenue Wafae, Route de Sefrou	KHALOUI HANANE	05 25 76 60 11	05 35 76 63 56	assurances_haddad@hotmail.com
FES	ASSURANCES SORAYA DOUNAS	Avenue des F.A.R. Immeuble Tajmouti C, App. 5, étage 3	SORAYA DOUNAS	05 35 65 88 00	05 35 64 19 79	sorayadounas@yahoo.ca
FES	DOUNASSUR	Avenue des F.A.R. Immeuble Tajmouti C, App. 5, étage 3	DOUNAS HAMADI	05 35 65 66 30	05 35 65 66 30	dounassur_16fes@hotmail.com
FES	EXCEL ASSURANCES	55, Avenue Mohammed Slaoui, Bureau 28;	TANNOUCHE BENNANI ZINEB	05 35 94 38 15	05 35 94 07 25	assurancesexcel@yahoo.fr
GUELMIM	ASSURANCES TAMEK	Hay Moulay Rachid Bd. Mehdi Ibn Toumart	TAMEK EL HIBA	05 28 87 31 12	05 28 87 31 12	tamekelhaiba@hotmail.com
GUERCIF	ASSURANCES GUERCIF	132, Boulevard Mohammed V, N°2	SAIDI KHADIJA	05 35 67 65 65	05 35 67 53 53	khadijaassurance@hotmail.com
INEZGANE	OUFELLA ASSURANCES	81-3 et 81-4, Bd 11 Janvier, Cité Hassani	ER-ROUSY ZOHRA	05 28 33 72 72	05 28 33 72 73	oufellaassurances@live.fr
KASBAT TADLA	MHAMDI BOURAS MY YOUSSEF	38, Rue Tarik Ibn Ziad	M'HAMDI BOURAS MY YOUSSEF	05 23 41 80 31	05 23 44 95 04	assurances-mhamedi@live.fr
KENITRA	ASSURANCES DRISS MECHICHE ALAMI (ADMA)	3 Bis, Avenue des FAR, N° B2	DRISS ALAMI MCHICH	05 37 37 67 90	05 37 37 42 68	adma_assurances@hotmail.fr

## RÉSEAU EXCLUSIF

VILLE	AGENCE	ADRESSE	RESPONSABLE D'AGENCE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
KHENIFRA	ASSURANCES OUBALHOU	38, Bd Prince Moulay Abdellah	OUBALHOU MOHAMMED	05 35 38 24 72	05 35 38 54 62	assur.oubalhou@yahoo.fr
LAAYOUNE	ASSURANCES DRISSI FRÈRES	Avenue de la Meque N 312 Route Essmara	MOULAY LAHCEN DRISSI TOUBALI	05 28 89 11 12	05 28 89 11 64	ass.drissi.f@gmail.com
MARRAKECH	KALTOUMI ASSURANCES	Avenue Allal El Fassi, Immeuble 26, App. 28	ABDELMAJID KALTOUMI	05 24 30 10 45	05 24 30 06 94	kaltoumiassurance@menara.ma
MARRAKECH	PALAIS DES ASSURANCES	Aghli 1 N° 7 M'hamid	BOUTCHICH BRAHIM	05 24 37 13 37	05 24 37 08 37	braha-ass@menara.ma
MARRAKECH	SOGAS	Angle Yacoub El Mansour et Centre Américain, 1 <sup>er</sup> étage, Appt. N°3 - Guéliz	BOUGHALEB ATIKA	05 24 43 81 75	05 24 43 81 76	sogasmarrakech@yahoo.fr
M'DIQ	ASSURANCES ZHAR	Avenue Ibn Battouta N°7, M'diq - 93200	ZHAR ISAMIL	05 39 66 37 37	05 39 66 37 37	assurance.zhar.sarl@menara.ma
MEKNES	ANNAMAE	1, Rue de Taroudant (V.N), BP 92	HOUMAD BEN KADDOUR	05 35 51 46 03	05 35 51 46 87	annamae.assurances@gmail.com
MEKNES	MENZASSUR	Imm 7, Rue Omar Ben Chemsî (Ex. Accra), N°II, V.N (En Face Hôtel Nice)	MOHAMMED BOUHADDOU	05 35 40 15 22	05 35 40 15 39	menzassur-1@menara.ma
MOHAMMEDIA	ASSURANCES EL MOUHAJIR	Derb Riad 1, Bd. Monastir, N°31, El Alia	EL MOUHAJIR EL MEHDI	05 23 32 15 12	05 23 32 15 11	assurancelmo@hotmail.com
MOHAMMEDIA	ASSURANCES GHOURIBIL	29, Bd. Mokhtar Soussi El Hassania, El Alia	MOHAMED GHOURIBIL	05 23 30 30 95	0523 30 30 96	assurancesghouribil@yahoo.fr
NADOR	LAKHLOUFI	51, Bd. de la Ligue Arabe	MOULAY MOHAMED LAKHLOUFI	05 36 60 36 02	05 36 60 27 18	assuranceslakhloufi@hotmail.com
OUED EDDAHAB	ASSURANCES DRISSI GUERGARATE	Centre Frontière Guergarate, Province Aousserd, Région Oued Eddahab	BABBA WALAD	05 28 89 70 16	05 28 89 70 16	assur.guergarate@gmail.com
OUJDA	ASSURANCES KHACHANE	Boulevard Bir Anzarane, N°2, Fraction N°1	KHACHANE ILHAME	05 36 68 93 84	05 36 69 77 41	lesassur.khachane@menara.ma
OUJDA	CENTRE ASSURANCE	Route Taza, Lot Amri, N°14, 1 <sup>er</sup> étage	ALI CHOURAKI	05 36 51 30 00	05 36 51 30 00	centreassurance@menara.ma
OUJDA	CHOURAKI ASSURANCES	Angle Bd Maghrib El Arabi et Bd Lt Belhoucine, Immeuble Ousti - 1 <sup>er</sup> étage - App. 4	CHOURAKI RABIE	05 36 69 67 55	05 36 70 75 57	chourakiassurances@menara.ma
OUJDA	EST ASSURANCES	Bd Abderrahim Bouaabid, Lot Masaed, N° 248	HAMMOUTOU YOUSSEF	05 36 50 23 21	05 36 50 23 21	estassurances@menara.ma
OUJDA	ASSURANCES MOHAMED CHOURAKI	Boulevard Allal El Fassi, Bloc A, 1 <sup>er</sup> étage, App. N°4 (Près Souk El Fellah)	CHOURAKI MOHAMED	05 36 69 66 00	08 08 37 16 60	assurancemohamedchouraki@gmail.com
OULAD ABOU	ASSURANCES HAMD AOUI	42, Lotissement Oulad Abbou	HAMD AOUI ZHRADDINE	0523 71 00 20	0523 71 00 40	hamdaouiassur@gmail.com
RABAT	BUREAU DIRECT SANAD - RABAT	967, GR Almajd, Hay Ennahda	BENCHEKROUN NAWAL	05 37 63 25 82	05 37 63 25 66	bdrsanad@gmail.com
RABAT	LA PRUDENTIELLE	Résidence Al Mohitte - 18, Angle Abdelkrim El Khattabi et rue Oslo, Ocean	KARIM BENCHEKROUNE	05 37 20 52 42	05 37 20 53 45	laprudentielle@menara.ma
RABAT	MARCIL ASSURANCES	36, Rue Oued Baht-Agdal	MARCIL MOHAMED	05 37 77 46 38	05 37 77 46 50	marcil_assurances@hotmail.com
RABAT	PRESTIGE ASSURANCE	1021, Amal 5 Avenue Al Massira Cym	MOHAMED MESKOURI	05 37 79 75 89	05 37 79 75 89	prestassur@gmail.com
RABAT	ROUKN ASSURANCES	35, Avenue Fal Ould Ourmeir Appt. 4 Agdal	ADIB KRIEM	05 37 68 15 95	05 37 68 15 94	bady_lay@hotmail.fr
SAFI	BUREAU DIRECT SANAD SAFI	3, Route Sidi Ouassel		05 24 46 20 17	05 24 46 14 11	gorassur.belkadir@groupe-gousaid.com
SAFI	UNIQUE ASSURANCES	Numéro 60, Route El Oualidia, Quartier El Majd, Oued El Bacha	LAHKIM FADOUA	05 24 66 67 67	0524 66 69 69	unique.asurances@gmail.com
SALE	ASSURANCES SALA AL JADIDA	68, Avenue Hassan II - Hay El Walaa Hssain	KHALID ACHIBA	05 37 83 15 11	05 37 83 15 08	assursala@menara.ma

VILLE	AGENCE	ADRESSE	RESPONSABLE D'AGENCE	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
SALE	ZEN ASSURANCES	Avenue Youssef Ben Tachfine, N°56 Bis, 1 <sup>er</sup> étage, Hay Cheikh Lamfadel	EL BASRI GHIZLANE	05 37 85 61 64	05 37 85 61 64	zen.assurances@gmail.com
SEFROU	ASSURANCES EL HASSAN LYOUSSI	343 Bis, derb El Miter, Avenue El Hassan Lyoussi	SAKHIRE RACHID	05 35 66 23 41	05 35 66 23 41	assurances.lyoussi@hotmail.fr
SETTAT	ASSURANCES BENNIS ABDELOUAHED	147, Angle Bd. des F.A.R. et Bd. Mohammed V	ABDELOUAHED BENNIS	05 23 72 39 45	05 23 72 39 45	assurancebennis@gmail.com
SIDI BENNOUR	ASSURANCES AL WAHDA	367, Bd. des FAR, Pam	CHAJARY BADR	05 23 36 97 98	05 23 36 93 88	assurances-alwahda@hotmail.fr
SIDI YAHIA EL GHARB	ESSAJIDE BRAHIM	38, Avenue Mohammed V	BRAHIM ESSAJIDE	0537 30 13 05	0537 30 13 04	essajide@hotmail.com
SIDI YAHIA ZAIRE	BUREAU DIRECT SANAD – SIDI YAHIA ZAIRE	Lotissement Khalid 351, Code Bd N° 410	-	05 37 61 90 84	05 37 61 90 85	ass-essajid@hotmail.fr
SKHIRATE	NOURAM ASSURANCES	N° 6, Centre Commercial Bouaiba-Sud	AMENNA NOUR-EDDINE	05 37 74 20 29	05 37 74 20 28	nouramassurances@gmail.com
TAN TAN	ASSURANCES DAOUDI	Avenue Oum Laachar, Cité Administrative, N°13	DAOUDI ABDESLAM	05 28 76 68 88	05 28 76 68 89	assuranceadaoudi@gmail.com
TANGER	ASSURANCE DAR NAJAH	Zone Industrielle de Gzenaya, Lot 608	BENHAMANE SAAD	05 39 39 39 45	05 39 39 39 48	assur.darnajah@gmail.com
TANGER	ASSURANCES KHATIB	170, Avenue de Fès, rés. Nesrine, N°4, 1 <sup>er</sup> étage	KHATIB NABIL	05 39 94 68 49	05 39 94 68 42	assuranceskhatib@menara.ma
TANGER	ASSURANCES RAIDA	16, Rue Omar El Khayam (en face du Lycée Régnaoui)	FILALI MEKNASSI MOGHIT	05 39 94 22 28	05 39 94 23 17	cabinetraida@menara.ma
TANGER	ASSURANCES R'KAINA	1, Place Ifriquia	SAÂD R'KAINA	05 39 94 11 39	05 39 32 20 64	cbtrkaina@hotmail.com
TANGER	LA IBERICA D'ASSURANCES	77, Bd Abi Zaraa (Branes) R.D.C	SAMIR EL HAJAME	05 39 31 81 37	05 39 31 81 39	assurances.laiberica@menara.ma
TANGER	MIASSUR	1, Place du Maroc, 1 <sup>er</sup> étage	MOHAMED CHAIBI	05 39 94 40 64	05 39 32 50 15	miassursarl@menara.ma
TANGER	PANASSUR	Place des Nations, Boulevard Mohamed V	ANOUAR BENNANI	05 39 94 18 75	05 39 94 45 05	panassur@menara.ma
TAOURIRT	ACHARK ASSURANCES	188, Boulevard Al Maghreb Al Arabi, 1 <sup>er</sup> étage, BP 367	AMINE AOURAGH	05 36 67 94 36	05 36 69 49 32	achark_assurances@hotmail.com
TAROUDANT	ASSURANCE DRISSI TAROUDANT	Jnane Tassrif	TERFAS TAHER	0528 85 00 84	0528 85 00 95	assurancesdrissita@hotmail.fr
TAZA	ASSURANCES EL GUILI	Boulevard Allal Ben Abdellah, Résidence «Triangle D'or», N°7 entrée «A»	EL GUILI SAID	05 35 28 29 30	05 35 67 43 33	assuranceselguili@hotmail.fr
TEMARA	TRIOMPHE ASSURANCE	Avenue Hassan II, Immeuble C.I.H. App. 3	EL HADI MUSTAPHA	05 37 64 11 61	05 37 64 11 61	trionphassur@hotmail.fr
TETOUAN	ASSURANCE MAROC NORD	Avenue Mohamed Kharraz, Rue Choaâ N°30	BAGGAR CHAYMAE	05 39 99 37 54	05 39 99 37 54	ass.maroc.nord@gmail.com
TETOUAN	LA COLOMBE BLANCHE	Avenue Tarik Ibn Ziad, N° 8, 1 <sup>er</sup> étage, Centre Ville	EL HAMZAOUI RÉDOUANE	05 39 71 05 79	05 39 71 11 78	c.bassu.sanad@gmail.com
TETOUAN	ASSURANCES SABRINE	N°6, Avenue Slaoui, Rue Sebou Résidence Ilyas - Ain Khabaz	CHEFIRA TOURIA	05 39 70 04 04	05 39 70 03 04	sabrinassur.sanad@gmail.com
TINGHIR	ASSURANCES AKESBI	Lot Israss, Avenue Mohamed V	AKESBI AOUATIF	05 24 83 44 44	05 24 83 44 44	assurances.akesbi@gmail.com
TIZNIT	AFOULKI	Immeuble Abouzlou Bd. Mohammed V Al Youssoufia 1 <sup>er</sup> étage App. N°1	NOUREDINE MIHI	05 28 86 43 88	05 28 86 42 82	aamn@menara.ma



**Compagnie d'Assurances et de Réassurance**

Entreprise privée régie par la loi N°17-99 portant code des assurances  
Société Anonyme au Capital de 250 000 000 DH - R.C. Casablanca 5825 – Taxe Professionnelle : 35770111  
Siège social : 181, boulevard d'Anfa - Casablanca – Maroc  
Tél : 05 22 95 78 78 – Fax : 05 22 36 04 36  
Web : [www.sanad.ma](http://www.sanad.ma)



[www.sanad.ma](http://www.sanad.ma)